



La revue pour l'histoire du CNRS

4 | 2001
L'environnement

1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France

Florian Charvolin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3022>
DOI : 10.4000/histoire-cnrs.3022
ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 mai 2001
ISBN : 978-2-271-05787-7
ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Florian Charvolin, « 1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 4 | 2001, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/3022> ; DOI : 10.4000/histoire-cnrs.3022

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

1970 : L'année clef pour la définition de l'environnement en France

Florian Charvolin

- 1 D'une certaine façon, on peut dire que le concept d'environnement apparaît en France à la fin des années 1960, puisque c'est de cette période que date son installation dans les dictionnaires, qu'il fait l'objet de publications qui le familiarisent auprès du grand public, et qu'il devient matière à politiques publiques. Il faut noter la pauvreté de son usage tout au long du xxe siècle par contraste avec son abondance aujourd'hui. Mais n'est-il pas exagéré de placer la naissance de la notion d'environnement si près de la date de création du ministère de l'Environnement français (1971), comme si son apparition était déterminée par son institutionnalisation ? N'est-ce pas oublier le temps long de la maturation qui précède toute institutionnalisation, alors même que l'environnement, en ceci qu'il réfère à des phénomènes naturels, semble renvoyer à l'histoire au long cours des relations de l'homme et de la nature ?
- 2 On a justement dit que « l'année 1970 vaut plus que sa durée » dans le sens où, de cette période, date la définition de l'environnement. Avant cette date, le sens du mot fluctue, apparaît dans la littérature géographique, puis disparaît; le terme est employé en arts plastiques – comme équivalent à la notion « d'installation » – pour tomber dans l'oubli sans qu'à aucun moment cette référence ne se fige. Mais, en 1970, il se stabilise dans des dispositifs qui lui donnent durée et invariabilité malgré sa propagation auprès du public : inertie institutionnelle de l'environnement qui devient objet de politique publique; résistance aux effets de mode de l'environnement qui fait l'objet de publications multiples et ininterrompues sur une longue période, ou encore traçabilité de l'environnement à travers les protocoles scientifiques qui permettent de retourner aux expériences. Partout, s'inventent des formes mnémotechniques assurant que ce qui se dit en 1970 pourra être revisité plus tard dans les mêmes termes, provoquant ainsi une chambre d'écho imposante à cette année qui décidément « vaut plus que sa durée ».
- 3 Les conditions de cette chambre d'écho, qui fait que l'histoire va se répéter à partir de 1970, sont aussi les conditions de la reprise des références, des terminologies, des expériences. On assiste à une véritable herméneutique de l'environnement, des textes en

interprétant d'autres qui, eux-mêmes, en interprètent d'autres encore. De nombreux auteurs des années 1980 et 1990 écrivaient déjà en 1970. Et même, pour la seule année 1970, on constate que les textes font un usage abondant et croisé des citations, manifestant dans une large mesure qu'on est en présence d'une « interdéfinition » de l'environnement. S'ajoute ainsi à la durabilité de la notion d'environnement le fait qu'elle gagne en solidité par l'entrecroisement généralisé des textes.

- 4 La source essentielle de ces citations croisées est la bibliographie. Quoi de plus manifeste de l'interdéfinition de l'environnement qu'un texte qui a pour vocation de regrouper d'autres textes ? Quoi de plus durable également que ces bibliographies qui ont pour vocation de faire référence sur le sujet ? La définition de l'environnement et sa stabilisation passent aussi par les bibliographies. Bizarrement d'ailleurs, l'une des premières expressions françaises de l'environnement dans son sens contemporain tient à une recension bibliographique. C'est pour répondre à une commande bibliographique que parut, dans le *Bulldoc*, aux premiers mois de 1970, l'un des premiers articles sur l'actualité de l'environnement : « Les ambiguïtés de la notion d'environnement ¹ ».

Terminologie

- 5 Une façon simple de commencer consiste à s'interroger sur la définition de l'environnement et la façon dont la bibliographie interfère dans ce problème. N'est-elle pas une des façons de tracer un chemin qui va d'une période où l'environnement est encore balbutiant à une période où il est institué que de parcourir, grâce à la nature indexicale de la bibliographie, les références dans les deux sens : on peut ainsi rapporter l'environnement qu'elle rend visible à un chemin emprunté par le bibliographe d'un point de départ – la littérature touffue dans laquelle il pioche – jusqu'au point d'arrivée, à savoir l'environnement, mais du coup ce qui permet aussi, à rebours, d'aller du point d'arrivée jusqu'au point de départ. Un index de références à l'environnement est une matérialisation durable de ce « chemin du retour » sans lequel le concept d'environnement disparaîtrait. Il réduit l'embarras que tout un chacun éprouve lorsqu'il travaille sur ce sujet : de quoi l'environnement est-il composé, quelle est sa logique interne, à quoi renvoie-t-il ? De ce point de vue, bibliographie et terminologie c'est tout comme, et du reste, la tentative bibliographique qui démarre vers 1970 n'est pas exempte de débats terminologiques.
- 6 En premier lieu, voici les bibliographes qui nous disent que la bibliographie, lorsqu'elle rassemble des références au tournant de 1970, est indissociable à ce stade d'un exercice de discrimination lexicale de ce qui est environnement et de ce qui ne l'est pas. Dans le *Bulldoc* de janvier 1970, on peut lire : « Le terme d'environnement est pris avec des acceptions diverses ; avant d'établir une bibliographie, il convenait d'en définir le champ. Tel est l'objet du premier article sur les ambiguïtés de la notion d'environnement qui sert de note introductive à la bibliographie proprement dite. »
- 7 Jacques Dreyfus entreprend donc une enquête sur la signification du mot, tant il lui apparaît comme nouveau et sans usage stabilisé. Directeur du Centre de documentation sur l'urbanisme (CDU) du récent ministère de l'Équipement, il bâtit ainsi non seulement une bibliographie sur l'environnement mais également l'architecture d'un champ documentaire pour la bibliothèque du CDU. Confronté à l'obligation de normaliser le vocabulaire, il observe l'univocité ou la non-univocité du terme. C'est cette tension qu'il nomme « l'ambiguïté » lexicale qui signifie ainsi le trouble que l'environnement introduit dans la typologie du moment.

- 8 Peu après, quand il s'agit de publier un ouvrage didactique de référence sur l'environnement, à l'exemple de ceux que présente la collection « Que sais-je? » aux Presses universitaires de France, Pierre Georges cerne de nouveau l'enjeu que cache l'environnement, même dans un cadre aussi neutre que celui d'une bibliographie. Elle « est pratiquement illimitée, d'autant plus que les dangers qui pèsent sur les conditions d'existence des collectivités humaines ont inspiré travaux et cris d'alarme, et mise en place d'institutions d'études et de protection ».
- 9 Ainsi, la difficulté bibliographique à propos de l'environnement, c'est que ce dernier peut être « tout mais pas n'importe quoi », d'où l'impossibilité de lui fixer des limites. L'introduction de l'ouvrage de P. George souligne à la fois la tentative et la difficulté de rapporter l'environnement à une tradition disciplinaire de manière systématique. « Le mot est employé par les architectes et les urbanistes pour qualifier la zone de contact entre un espace bâti et le milieu naturel ou paranaturel ambiant [...] Il s'agit d'une notion d'esthétique, qui implique pourtant aussi un certain effet physiologique et psychologique sur l'individu, à l'extrême un effet pathologique [...]. Il se charge d'éléments sociologiques quand on fait intervenir, dans la notion de milieu, l'ensemble humain dans lequel est plongé l'individu, d'éléments économiques et technologiques si l'on prend en considération un niveau d'équipement [...]. Il reste que le problème est un problème fondamentalement géographique, au point que l'on serait tenté de définir la géographie comme la science de l'environnement humain. »
- 10 D'où une définition qui a l'avantage d'être désormais largement consensuelle, celle de l'environnement comme « l'ensemble des agents physiques, chimiques et biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme sur les êtres vivants et les activités humaines ». Elle émane d'un vocabulaire de l'environnement, homologué par le Conseil international de la langue française en 1970, au sein duquel s'était réuni un Comité de terminologie de l'environnement et des nuisances (CTEN). Par l'entremise de son président, Jean-Antoine Ternisien, cette définition s'appuie sur une recension bibliographique préalable, celle que la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) lui avait demandé d'établir sur les pollutions et les nuisances au milieu des années 1960. Là encore, la capacité de mise en série des textes, procurée par le travail bibliographique, est convoquée pour circonscrire une terminologie fiable. J.-A. Ternisien, selon L. Elsen, dans son ouvrage sur les pollutions et nuisances, « rapporte dans une sorte de bibliographie l'ensemble des mesures réglementaires et techniques pour les différents pays. Ce livre est ainsi, sous cet aspect, un glossaire à mettre à jour périodiquement ».
- 11 Glossaires, vocabulaires, terminologies, autant de termes qui supposent à un moment donné de l'évolution sociale d'avoir pu s'appuyer sur un répertoire de textes pour les hiérarchiser et stabiliser les connexions intertextuelles; toutes choses qui impliquent une position de pouvoir intellectuel, celle d'un J.-A. Ternisien à la DGRST, celle d'un P. George dans sa discipline, la géographie, ou celle d'un J. Dreyfus dans les milieux de la recherche urbaine. Si on se place au moment de la fabrication des bibliographies et des vocabulaires, on constate que le sens de l'environnement est largement donné par l'effet d'agrégation des textes entre eux. Le sens est tracé dans l'effort pour « faire se connecter les textes les uns avec les autres, ce qui caractérise la bibliographie en acte ». Il en ressort toute l'importance à donner aux démarches originaires de cette agrégation, et notamment aux premières citations historiques de l'environnement, plutôt que d'en référer à l'histoire immémoriale des relations entre l'homme et la nature.

Institution officielle

- 12 Les bibliographies partagent avec les textes qu'elles citent le même contexte social et historique, dont témoigne la possibilité qu'ont les unes et les autres de procéder à des renvois mutuels. En 1970, leur publication est contemporaine de la publication des ouvrages qu'elles citent. Elles se placent, en particulier, sur le même plan que ces « protobibliographies » représentées par les listes de références indexées dans les publications. Elles participent d'un même dédale de renvois que génèrent les documents d'époque, sous le regard des citations que les uns font des autres et *vice versa*. La citation d'ouvrages, bibliographie ou index de livre, oscille alors entre deux acceptions de la « référence », qu'elle soit purement exploratoire, en vue de caler une notion que personne ne connaît, ou qu'elle soit un indice de la renommée acquise par certaines idées, la seule mention de l'environnement étant une abréviation comprise par tous, économisant une longue périphrase.
- 13 On dispose d'une illustration de ces deux moments de la référence à l'environnement avec les deux numéros que la revue 2000, l'organe de publication de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), publie fin 1969 et début 1970. Le premier, très exploratoire, est consacré à « L'environnement » en général. L'autre marque déjà une certaine maturation administrative et politique de la thématique environnementale ; il est consacré à « Un premier programme pour l'environnement » et fonctionne déjà largement sur les significations implicites qui se sont progressivement installées dans le public à la seule mention du terme « environnement ». La capacité pour la revue de renvoyer implicitement à tout un corpus de littérature antérieur signale d'ailleurs la centralité que la notion a acquise et qu'elle vise, en prétendant faire référence dans ce nouveau domaine. La reconnaissance de l'environnement procède, dès l'abord, d'une officialisation.
- 14 Notoriété publique, tout d'abord, par l'éminence des contributeurs au premier numéro de 2000. Il faut rappeler ici le prestige acquis par ce numéro par les signatures qu'il regroupe (André Bettencourt, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire ; Serge Antoine ; Philippe Saint-Marc, etc.). Il semble que le faible impact de la notion d'environnement à l'époque ait dicté son caractère exploratoire et très hétérogène qui opte pour un format d'oeuvre collective plutôt que pour une monographie. En l'absence d'un cadre de définition précis, on table plutôt sur l'hétérogénéité des contributions pour faire le tour de ce qu'on ne saurait encore nommer, capacité acquise par la position éminente des auteurs dans leur domaine de prédilection plutôt que par l'explicitation d'un savoir tacite de l'environnement, dont on a vu précédemment qu'il survient plus tardivement.
- 15 Notoriété publique acquise par les références faites ensuite à la revue par les commentateurs de l'actualité de 1970. 2000 est citée moins pour l'importance objective des données recueillies que pour la renommée de l'instance qui la diffuse, et au moins autant pour le statut de ceux qui y écrivent que pour la condition de l'environnement qu'elle dévoile. Henri Coing la vise indirectement en la montrant comme le symptôme d'un changement de discours public, une vogue ou un engouement récent. A propos d'un programme d'action public français publié par la revue 2000 de 1970, il énonce que « depuis quelques mois, le thème de l'environnement est à la mode. Le Président Nixon, le premier, a lancé dans son pays une vigoureuse campagne auprès de l'opinion publique [...]. Même l'OTAN lance sa propre offensive. En France, un comité interministériel a étudié, à la mi-mai, le "Programme d'actions publiques relatives à l'environnement" ».

- 16 À travers la revue 2000, la progression d'un savoir tacite de l'environnement ne va pas sans sa certification. D'emblée, on recourt à l'État pour authentifier l'importance qu'est en train de prendre l'environnement dans l'actualité. Et, de fait, la composition des numéros de la revue suit les voies de la structuration institutionnelle de l'administration, elle-même composée de services très divers, juxtaposés dans la même unité spatiale, et parfois dans le même bâtiment ministériel. Le sommaire du numéro s'opère selon la proximité des auteurs au sein des réseaux de la DATAR, et donc selon une certaine inertie institutionnelle. Toutefois, en même temps que l'expression de l'environnement est grandement facilitée par la centralisation institutionnelle, elle montre aussi ses limites. Certes, on escompte que la durabilité des moyens technocratiques mis en oeuvre pour garantir la référence à l'environnement - et notamment le sceau de l'officialité de la revue 2000 - tiendra lieu de charpente à une notion dont le contenu importe moins que la procédure mise en oeuvre pour l'obtenir. Mais alors, la notion court le risque de ne plus avoir de cohérence interne².
- 17 La revue 2000 a décidé de ne pas trancher sur les limites à donner au contenu du concept d'environnement, mais d'assurer la cohérence d'ensemble par l'exhaustivité du tour d'horizon des personnes qui ont leur mot à dire dans le domaine. Elle s'en remet au respect des formes de la consultation pour arrêter l'enquête. On se fie alors à la représentativité des intervenants dans leur domaine; et on glisse insensiblement d'une dimension exploratoire de l'enquête (on montre à défaut de pouvoir nommer) à une dimension qui fonctionne à l'implicite (montrer permet de faire l'économie de toute une périphrase). Autrement dit, on mobilise un savoir tacite, et on établit la définition de l'environnement sur du déjà connu. Pour le dire autrement encore, la présence de tel ou tel thème dans la revue est l'indice de la visibilité acquise par ce thème. Et, en corollaire, des thèmes sont laissés dans l'ombre³.

Sciences

- 18 Un savoir tacite à l'échelle nationale, qui serait la condition de sa compréhension « à demi-mot » par une large fraction de la population, heurte une autre dimension de la référence à l'environnement : celle de parler du monde extérieur objectif, celle qui se situe en deçà des implicites et des éléments tacites, au niveau du contact immédiat avec le monde physique. Il faut l'existence d'un substrat hors des textes officiels pour garantir que ceux-ci ont un référent tangible. Les textes scientifiques pourvoient à cette garantie ; mais ils dérogent au style officiel d'écriture. Peut-on seulement parler d'environnement officiel, comme si l'environnement s'arrêtait aux frontières de l'État français, alors que des informations scientifiques arrivent de tous les continents ?
- 19 On aboutit alors au paradoxe suivant : l'objectivité de l'environnement qui trouve son poids spécifique dans le fait qu'il est global, et ainsi qu'il dépasse les limites officielles comme celle des États pour initier des solidarités à une autre échelle, met entre nous et l'environnement tout un appareil de textes scientifiques sans lesquels il n'y aurait pas de possibilité de mesurer l'environnement dans son extension.
- 20 Se rapprocher de l'objectivité de l'environnement, c'est d'abord en reconnaître l'ubiquité. Un ouvrage scientifique préférera citer une multitude d'études référant à des lieux et des thèmes très disséminés pour fortifier le fait qu'on se situe au-delà des échelles locales ou nationales, au-delà des spécialisations scientifiques. L'aire de distribution des citations correspond à l'échelle à laquelle on saisit l'environnement, c'est-à-dire à la Terre entière. Elle illustre l'existence d'une possible connexion entre les habitants du monde entier, et

la possibilité d'en faire une description relativement uniforme. Il n'est pas besoin de sortir des cercles de la DATAR pour voir souligné ce potentiel de combinaison interrégional et interdisciplinaire et de retranscription dans un langage unique. La revue 2000 de 1969 se réfère à Barry Commoner et à son livre *Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?* pour mettre en exergue cette vulgate scientifique d'un monde intelligible partout dans les mêmes termes : « Ce livre est en tout cas l'un de ceux qui contribuent à former des consciences écologiques. Informer n'est pas tâche facile, car supposé franchi l'obstacle des groupes d'intérêt privés et des inerties administratives, encore faudra-t-il trouver un langage à la portée du plus grand nombre. Sans cette "nouvelle invention sociale", l'homme de la fin du xx^e siècle ne pourra gagner cette bataille de l'environnement pour sauvegarder son intégrité et assurer sa survie⁴. »

- 21 La logique de ces textes ubiquitaires est de miser sur des expériences scientifiques du monde qui troquent le cachet de l'officialité, conféré par l'État et son cadre territorial, contre la légitimation scientifique obtenue par la possibilité de réplique des expériences faites à un endroit donné par d'autres à d'autres endroits de la planète. On table donc plutôt sur des travaux de seconde main, qu'il s'agisse de vulgarisation scientifique ou d'une littérature d'expertise. C'est ainsi que procède par exemple le livre des journalistes Catherine Dreyfus et Jean-Paul Pigeat en 1970 intitulé *Les Maladies de l'environnement*. C'est encore le cas d'Édouard Bonnefous qui accumule les références aux travaux d'experts internationaux dans son ouvrage paru en 1970, *L'Homme ou la Nature*. É. Bonnefous ira d'ailleurs très loin dans l'établissement d'une revue de la littérature sur l'environnement, en dressant en annexe à son ouvrage la liste des deux cent douze colloques, séminaires ou journées d'experts et de scientifiques sur ce thème ayant eu lieu de par le monde entre 1962 et 1970. Dans cet ouvrage, on est baladé sans cesse de Malte à New York en passant par Genève et Copenhague. *Only one earth* semble dire cet auteur.
- 22 S'il faut revenir et de nouveau insister sur l'abolition des limites dans l'aire de distribution de citations, réalisées par cette mise au jour d'une objectivité de l'environnement, on reprendra la préface française très explicite au livre de B. Commoner : « Le problème est en effet, au sens strict, un problème de stratégie et de frontières. Contrairement aux Européens qui pensent aux frontières essentiellement en termes politiques, un intellectuel américain les conçoit plutôt en termes d'organisation et de responsabilités. Cette "nouvelle frontière" de la science, du rôle de la science dans le déroulement et la sauvegarde de notre civilisation, est celle de l'efficacité des savants par rapport à la nature et de l'importance qui est donnée aux conseils des savants avant que les décisions gouvernementales ne soient prises. »
- 23 L'import-export des faits naturels, qui se manifeste par la diversité géographique et disciplinaire des sources citées par les ouvrages de science et de vulgarisation, souligne en creux les lacunes des autres sortes de description de l'environnement toujours enserrées dans des frontières étatiques qui ne correspondent pas à la réalité de l'environnement, mais il témoigne aussi du fait que, à consolider l'objectivité de l'environnement par toujours plus de science, on aboutit paradoxalement à multiplier les textes de seconde main, ce qui nous éloigne inmanquablement de l'expérience première avec les choses. À la globalité de l'objet étudié correspond l'hybridation des connaissances mobilisées.

Hybridations thématiques

- 24 Il existe, dans l'interdéfinition de l'environnement par les références croisées des auteurs entre eux, une dialectique de la répétition du même et de l'ouverture à des combinaisons

plus libres et inédites. D'un côté, le puzzle de l'environnement se stabilise avec la rédaction des bibliographies et des protobibliographies qui aident à le raccrocher à d'autres textes plus anciens; de l'autre, il y a place pour un écart par rapport à l'existant, comme l'illustre la diffusion fulgurante du mot « environnement » au détriment de ses synonymes directs plus anciens.

- 25 Montrons d'abord combien le puzzle de l'environnement est stabilisé, quels que soient les auteurs envisagés, en 1970-71. Globalement, une homogénéité de contenu se dégage des ouvrages de synthèse de cette période. On dispose des mêmes thèmes dans 2000 que dans les ouvrages d'É. Bonnefous, de Jean Dorst ou de Ph. Saint-Marc. La revue examine les questions de l'espace naturel, des paysages, du bruit urbain, de la pollution de l'air, de la pollution de l'eau, de l'écologie urbaine, de la culture de l'espace naturel. Dans le livre d'É. Bonnefous, les chapitres égrènent les questions des ressources naturelles, de l'encombrement urbain, des sites naturels, de la pollution des eaux, de la pollution atmosphérique, du bruit, de la contamination des aliments et du risque nucléaire. Jacques Vernier, qui écrit en 1971 une *Bataille de l'environnement*, retient des sections sur la pollution de l'eau, la pollution de l'air, la gestion des déchets, le bruit, les affaissements miniers, l'encombrement urbain et l'usage de l'eau. Quant au livre de Ph. Saint-Marc, il est cité par Liliane Elsen pour faire le tour des « sept grandes nuisances » que sont « la pollution de l'air, la pollution de l'eau, le bruit, l'accumulation des déchets, la disparition des espaces verts, l'entassement des hommes, l'éloignement de la nature ». Comment ne pas noter alors que la « table des matières » de l'environnement est fortement stabilisée dès 1971, et qu'il existe une sorte de parcours obligé, passant par les thématiques que nous venons de mentionner ? Cette composition relativement stable et commune de l'environnement dès 1971 est d'autant plus étonnante que les auteurs en question en viennent à traiter de la même chose en partant de combinaisons très différentes. Ph. Saint-Marc, É. Bonnefous ou J. Dorst parlent de « Nature » et la revue 2000 ou Vernier parlent « d'Environnement ». Nature et Environnement disposent à peu près des mêmes compartiments. Mais, si les compartiments restent à peu près les mêmes, en revanche les « hybridations » qui les inspirent changent. Des systèmes s'affrontent sur des positions morales différentes dont témoignent les engagements politiques d'une partie des auteurs des ouvrages cités. Outre ses charges scientifiques, comme celle de vice-président de l'Institut océanographique de Monaco, É. Bonnefous par exemple est aussi un sénateur appartenant au groupe centriste. De même, on peut mentionner les vues politiques de Ph. Saint-Marc, dont J.-P. Pigeat et C. Dreyfus nous disent qu'il « a perdu son poste à la tête de la mission d'aménagement de l'Aquitaine pour s'être trop ouvertement opposé au gaspillage par les constructeurs ». La version ruraliste de la nature développée par cet auteur, futur promoteur d'une *Charte de la nature* dans le débat politique français, s'appuie sur un humanisme interventionniste où le bonheur est à la charge de la collectivité, et notamment de l'État. Derrière la bannière de la « Nature » s'alignent des positions qui envisagent communément la campagne et le rural comme source de régénération, tirant avantage de leur position extérieure à la civilisation urbaine et industrielle.
- 26 Sous la bannière de « l'Environnement », en revanche, on retrouve des options plus urbaines et industrialistes telles que celles de J. Vernier, ingénieur des Mines, et futur maire de Douai, qui n'hésite pas à mettre en exergue de son livre : « Si la civilisation technique nous pollue, c'est elle aussi qui nous aidera à vaincre la pollution. » Autre façon de remarquer ce que Henri Coing et Bertrand de Jouvenel soulignent déjà en 1970 : rien ne qualifie mieux l'environnement que le moment où les milieux économiques et

industriels commencent à s'y intéresser. Il en est de même pour la revue 2000 qui se place sous les auspices du gouvernement Chaban-Delmas, dans la lignée de sa « nouvelle société », pour faire de l'environnement une question d'amélioration du cadre de vie de la population, et notamment des citoyens, et de développement qualitatif, nouvelle étape du développement industriel.

- 27 Ainsi nature et environnement désignent deux ensembles largement sécants dotés d'une substantielle partie commune. Et pourtant ils dénotent une très large liberté de combinaison des parties à ce niveau d'abstraction, dont témoignent des terminologies différentes. Il existe une tension entre, d'une part, un accord relativement général sur le contenu de l'environnement et, d'autre part, le répertoire très large des hybridations qui s'en réclament. Cette tension va se répercuter dans la mise sur agenda public de l'environnement et la création d'un premier ministère exclusivement consacré à ces questions en février 1971.

Conclusion

- 28 La création de ce ministère est une illustration de ce que l'environnement présente une certaine constance derrière les variations conjoncturelles des options politiques de chacun. C'est à peu près en ces termes que Pierre Lascoumes montre la création de la première politique de l'environnement en France, tant il est vrai qu'en matière de mise sur agenda, on ne débute pas sur un terrain exempt de politiques déjà constituées⁵. Pour P. Lascoumes, il y a « transcodage » de l'environnement dans la mesure où les politiques publiques n'apparaissent jamais *ex nihilo* mais affleurent sur l'édifice de politiques publiques déjà présentes. Celles-ci sont transvasées dans de nouvelles politiques, des morceaux de l'une servant à bâtir des pans de l'autre. Dans le cas qui nous intéresse, les composantes de l'environnement semblent déjà préétablies en 1971 parce qu'elles réfèrent toutes à des politiques publiques menées auparavant, parallèlement, par des institutions séparées, et la réelle nouveauté de l'environnement consiste en leur réunion.
- 29 Corollaire de cette opération de transcodage est l'éclectisme avec lequel le gouvernement compose la première institution environnementale française. La nouvelle institution publique repose sur une indétermination initiale de ce qui clôt l'environnement sur lui-même, préférant aborder son contenu comme des blocs de compétences déjà formés et à intégrer (« aménagement du territoire », « protection de la nature », « installations classées », etc.). Cela explique en partie l'indécision devant laquelle sont placées les autorités publiques en charge des problèmes d'environnement ; indécision qui n'est pas celle « du discours de la "nouveauté" des problèmes et des politiques [...] tout d'abord là pour occulter l'essentiel, à savoir qu'il s'agit d'abord d'entreprises de recyclage »⁶, mais indécision devant l'assemblage institutionnel à faire, qui bénéficiera au mieux de la solidité déjà acquise par les services administratifs existants, une fois qu'ils seront agglomérés. Trace de cette incertitude de départ, le gouvernement ne tranchera pas entre les termes de « Nature » et d'« Environnement » pour qualifier le nouveau ministère. Le 7 janvier 1971 naît le premier ministère français de la Protection de la nature et de l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie réunie ici n'est pas l'appareil critique auquel on se réfère, comme si une fois l'histoire rédigée, on reléguait en note la matière analysée. Il faut la comprendre comme une exemplification de la matière traitée, une autre étape dans le processus ininterrompu de relecture des sources qui constitue et légitime le champ environnemental en France.

Pierre AGUESSE, *Clefs pour l'écologie*, Seghers, Paris, 1971.

Édouard BONNEFOUS, *L'Homme ou la Nature*, Hachette, Paris, 1970.

Henri COING, « L'environnement, une nouvelle mode ? », *Projet*, n° 48, 1970, p. 901-911. Barry COMMONER, *Quelle terre laisserons-nous à nos enfants?*, Seuil, Paris, 1969.

Bertrand DE JOUVENEL, « Le thème de l'environnement », *Analyse et prévision*, n° X, 1970, p. 517-533.

Jean DORST, *La Nature dénaturée*, Seuil, Paris, 1970.

Catherine DREYFUS et Jean-Paul PIGÉAT, *Les Maladies de l'environnement*, Denoël, Paris, 1970.

Jacques DREYFUS, « Les ambiguïtés de la notion d'environnement », *Bulldoc*, n° 25-26, 1970, p. 3-13.

Liliane ELSEN, *La Pollution et l'Environnement*, Filipacchi, Paris, 1973.

Christian GARNIER-EXPERT, *L'Environnement démythifié*, Mercure de France, Paris, 1973. Pierre GEORGE, *L'Environnement*, Presses universitaires de France, Paris, 1971.

Philippe SAINT MARC, *Socialisation de la nature*, Stock, Paris, 1975; première édition [1971].

Jean-Antoine TERNISIEN, *Les Pollutions et « nuisances » d'origine industrielle et urbaine*, DGRST, Paris, 1966-67.

Claude-Marie VADROT, *L'Écologie, histoire d'une subversion*, Syros, Paris, 1977.

Jacques VERNIER, *La Bataille de l'environnement*, Robert Laffont, Paris, 1971.

2000, « L'environnement », n° 15, 1969.

2000, « Un premier programme pour l'environnement », n° 17, 1970.

NOTES

1. La bibliographie en annexe fait état des références citées dans le texte.

2. Comme le déclare J. Dreyfus : « Le numéro récent de la revue 2000 consacré à l'environnement soulève des difficultés [...] lorsqu'on veut saisir son objet : là encore l'accent est mis sur les problèmes de nuisances et de conservation des ressources naturelles (l'eau notamment). Mais à propos d'interviews sur « l'expérience du passé et l'invention du futur » on découvre que l'environnement c'est aussi toute la société; et,

plus loin, il nous est parlé de la dimension culturelle de l'environnement, ce qui est moins que la société, mais beaucoup plus que la conservation des ressources naturelles. »

3. On laisse en particulier de côté d'autres définitions de l'environnement qui, tout en existant effectivement en 1970, ne font pas référence. C'est le cas de la définition architecturale et artistique de l'environnement entendue comme une « installation », une mise en espace de l'art plastique, qui était pourtant celle qu'on trouvait à la rubrique « environnement » dans *l'Encyclopædia Universalis* de 1968. Incapable de s'accrocher à une actualité publique – on sait que le projet d'Institut de l'environnement dans le réseau des écoles d'architecture qui s'inspirait de cette définition va passer par pertes et profits en 1971–, elle est rejetée des définitions de l'environnement au sens moderne du terme. En 1973, lorsque paraît une nouvelle rubrique « environnement » dans le supplément *Organum* de *l'Encyclopædia Universalis*, il n'y est fait nulle mention de l'environnement comme « installation » ; pas plus qu'il n'est fait référence à l'article antérieur de *l'Encyclopædia* de 1968 ; et la rédaction est assurée cette fois par... un ancien membre de la DATAR !

4. Voir aussi VADROT, 1977.

5. P. LASCOUMES, *L'Écopouvoir*, La Découverte, Paris, 1994.

6. Ibid.

INDEX

Mots-clés : France, Environnement, 1970

AUTEUR

FLORIAN CHARVOLIN

Florian Charvolin est chargé de recherche au CNRS dans l'unité mixte de recherche intitulée Centre de recherches en sciences sociales (CRESAL).